



Ministère de l'Agriculture
Centre National de Lutte Antiacridienne

BULLETIN D'INFORMATION SUR LA SITUATION ACRIDIENNE

PERIODE DU 21/11/2016 AU 30/11/2016 N°382

RESURGENCE MAJEURE

I. Conditions écologiques :

D'une manière générale, les conditions écologiques demeurent favorables à la survie et à la reproduction des criquets au niveau de la majeure partie des oueds et des grasas situés en Inchiri et en Adrar. Au niveau du nord du pays (Tiris Zemmour), on note que les conditions écologiques sont en nette amélioration. Ailleurs, dans le sud (y inclus le Trarza) et le sud-est du pays, on note que les conditions sont devenues défavorables au développement des acridiens.

II. Situation acridienne :

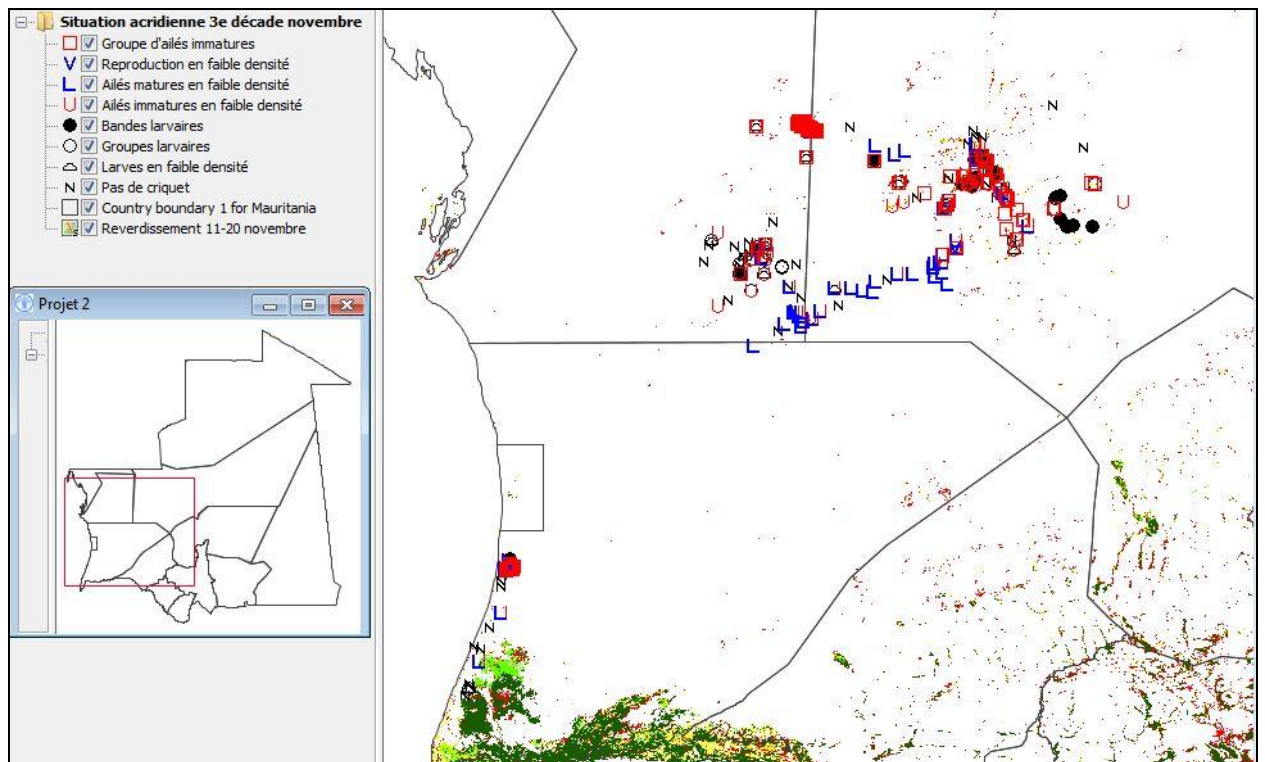
Au cours de cette décade, la situation acridienne est restée préoccupante compte tenu des effectifs acridiens encore présents au niveau de l'Adrar et de l'Inchiri où les équipes de prospection et de lutte continuent de faire face à des populations larvaires en fin de cycle de développement et à des jeunes ailés roses encours de déplacement sous forme de groupes et de petits essaims. Cette situation pourrait être décrite comme suit :

L'ouest et le centre du pays (Trarza, Inchiri et Sud Adrar) : la région de l'Adrar renferme les zones les plus infestées où on y trouve des bandes larvaires tous stades confondus avec la dominance L_5 sur des superficies allant de quelques metre à 460 m². Ainsi, ces populations larvaires sont en cours d'effectuer leur mue imaginale donnant l'apparition d'un important effectif de jeunes ailés en majorité grégaires occupant des superficies variant de quelques hectares à 100 ha.

En Inchiri, on note la présence de bandes et de taches larvaires tous stades confondus en mélange à des groupes d'ailés matures et immatures et occupant des superficies allant de quelques hectares à 80 ha.

Au Trarza, les opérations de traitement se poursuivent sur les dernières taches larvaires et groupes d'ailés matures et immatures. Les équipes de prospection annoncent la diminution des cibles dans cette région.

Nord du pays (Tiris Zemmour) : la situation acridienne est toujours calme, mais les conditions écologiques sont favorables pour la reproduction et la survie. De ce fait, on pourrait s'attendre à partir de la première décade de décembre à des arrivées de groupes d'ailés et probablement d'essaims en provenance des zones infestées (Trarza, Adrar, Inchiri).



Carte situation acridienne 3^{ème} décade octobre 2016 et du couvert végétal (reverdissement 11-20 octobre 2016 source IRI)

III. Traitement :

2145 ha ont été traités entre le 20 et le 30 novembre. Ce qui porte le cumul des superficies traitées à 15983 ha.

IV. Dispositif :

Le dispositif de surveillance est composé de 15 équipes prospection/lutte, 3 équipes de traitement pedestre, 1 équipe de coordination terrain, 1 équipe de dépannage et maintenance des appareils de traitement et 1 équipe de logistique et d'approvisionnement. Ce dispositif est déployé comme suit :

- 2 équipes au Trarza ;
- 9 équipes en Adrar en plus de 3 équipes de traitement pedestre
- 3 équipes en Inchiri ;
- 1 équipe au Tiris Zemmour
- 1 équipe de coordination en Adrar ;
- 1 équipe logistique (1 camion et 1 4X4)
- 1 équipe de dépannage et maintenance des appareils de traitement
- 3 équipes de traitement manuel (composée chacune, d'un technicien et de 4 applicateurs)
- 1 avion militaire de traitement est également en standby en cas de besoin.

V. Prévisions :

Etant donné la situation acridienne en cours (présence de taches, de bandes larvaires et de jeunes ailés sur de très grands espaces géographiques de plusieurs centaines de km) d'une part et la présence de conditions écologiques favorables à la reproduction des criquets sur de vastes étendues (l'Inchiri et l'Adrar) d'autre part, on s'attend à la poursuite des opérations de traitement contre les bandes larvaires d'une part et la formation de groupes de jeunes ailés voire de petits essaims d'autre

part et le déplacement de ces effectif vers le Nord et le Nord Ouest où les conditions écologiques seront plus favorables dans les jours à venir.

Glissière :

Tailles des essaims et des bandes larvaires

	Essaim	Bande larvaire
Très petit(e)	< 1 km ²	1 – 25 m ²
Petit(e)	1 – 10 km ²	25 – 2500 m ²
Moyen(ne)	10 - 100 km ²	2500 m ² - 10 ha
Grand(e)	100 - 500 km ²	10 - 50 ha
Très grand(e)	> 500 km ²	> 50 ha

(Source : DLIS)